

Conseil municipal

Séance du 25 octobre 2019

Présents : V. Canellas, A. Clapier, A. Geoffroy,
S. Ilovaisky, M. Morin, C. Peloux

Absent représenté : M.J. Gros (pouvoir à V. Canellas)

Délibérations :

• PEFC :

Certification de la gestion durable de la forêt communale. Adhésion pour l'ensemble de notre forêt pour un période de cinq ans à la certification PEFC. Ce programme définit les actions pour faciliter et accompagner les propriétaires forestiers et adhérents en collaboration pour la gestion durable des forêts.

Vote : Pour : 6, Abstention : 1

• Contrat aide maternelle :

Plusieurs candidates ont postulé au poste d' ATSEM pour notre école et notre garderie du soir. La commission du personnel les a reçu. Le conseil municipal a retenu mademoiselle Marianne Hugues.

Vote : Unanimité

• Décision modificative :

Décision modificative, admission en non-valeur : Monsieur le trésorier de Forcalquier nous propose d'effacer certaines dettes de contribuables pour un montant total de 2254,04 €.

Vote : Unanimité

• Budget eau et assainissement :

Décision modificative budget eau et assainissement : La modification concerne les écritures d'amortissement des travaux.

Vote : Unanimité

• Convention :

Reconduction de la convention avec 30 millions d'amis : Convention permettant la stérilisation des chats.

Vote : Unanimité

Questions diverses :

• Des panneaux ont été posés dans la rue des Escayons pour sensibiliser les véhicules à ralentir, le coût s'élève à 140 €.

• Monsieur le Maire nous informe que la décision de l'expert juridique nous permet de commencer les travaux de réfection de l'église en début d'année 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.

La secrétaire de séance, Valérie Canellas

Séance du 29 novembre 2019

Présents : V. Canellas, A. Clapier, M.J. Gros,
S. Ilovaisky, M. Morin

Absent représenté : C. Peloux (pouvoir à A. Clapier)

Absent : A. Geoffroy

Délibérations :

• Contrat Agent Technique :

Suite au départ à la retraite de l'agent technique qui assure l'entretien de la mairie, du musée et de la salle des fêtes, le conseil municipal délibère pour le recrutement d'un agent contractuel par un contrat à durée déterminée hebdomadaire de 9h. Le choix d'une augmentation du temps de travail de Magali Clapier a été retenu.

Vote : Pour : 5, Abstention : 1

• DETR 2020 :

Monsieur le Maire demande l'accord au conseil municipal pour une demande de subvention à la DETR afin de pouvoir réaliser les travaux des maisons Bochnakian. Les travaux d'enfouissement de l'eau potable, d'assainissement, d'électricité, des télécom et de l'éclairage public commenceront courant du mois de janvier 2020.

Vote : Pour : Unanimité

• Admission en Non-valeurs :

Retrait de la somme de 2046,53 €.

Vote : Pour : Unanimité

Questions diverses :

Un caniveau d'évacuation d'eau pluviale, rue des Moulins, doit être réparé. Pour l'instant des devis ont été demandés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.

La secrétaire de séance, Valérie Canellas